

La Balme de Sillingy, le 6 février 2024

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

**Lundi 5 février 2024 à 19h30 en salle des Fartoz**

**2024-001 : Création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au pôle technique environnement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-002 : Acquisition par la CCFU du foncier nécessaire à la construction des locaux France Services, d'un espace de bureaux et d'une crèche à La Balme de Sillingy**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-003 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la délibération

**2024-004 : Acquisition de la parcelle C 2502 route des Morzies à des fins de régularisation de voirie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-005 : Acquisition des parcelles C 818, C 819 et C 2093 et d'une partie de la parcelle C 808 route des Carasses à des fins de régularisation de voirie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-006 : Acquisition des parcelles cadastrées A 543 et A 552 – Espaces Naturels Sensibles**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-007 : Biens vacants et sans maîtres – incorporation dans le domaine communal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-008 : Débat d'orientation budgétaire**

Après un débat en séance ordinaire, le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire

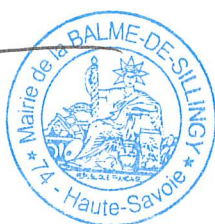
**2024-009 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APE du Collège de La Mandallaz pour la réalisation d'un projet théâtral visant à favoriser le respect entre les jeunes**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**2024-010 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association nationale des races mulassières du Poitou**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**La secrétaire de séance  
Élisabeth BOIVIN**



**Le Maire  
Séverine MUGNIER**